



Scolia
Revue de linguistique

34 | 2020
Thématisation et périphéries de la phrase

Les sujets disloqués en trévisan

Étude pragmatique

Dislocated Subjects in Trevisan. A Pragmatic Study

Elena Callegari et Espen Klævik-Pettersen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/scolia/1321>

DOI : 10.4000/scolia.1321

ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 10 juillet 2020

Pagination : 97-114

ISBN : 979-10-344-0067-6

ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Elena Callegari et Espen Klævik-Pettersen, « Les sujets disloqués en trévisan », *Scolia* [En ligne], 34 | 2020, mis en ligne le 10 juillet 2020, consulté le 10 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/1321> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/scolia.1321>

Les sujets disloqués en trévisan Étude pragmatique

Elena CALLEGARI

Université de Oslo
elena.callegari@yahoo.fr

Espen KLÆVIK-PETTERSEN

Université de Oslo
espenklavpet@gmail.com

Introduction

Dans cet article, nous nous proposons d'étudier la fonction discursive des sujets disloqués à gauche en trévisan, un dialecte de la région de Vénétie en Italie du Nord¹. Nos données proviennent d'un (mini-)corpus de conversation enregistré en 2017. Par souci de comparaison, notamment pour l'aspect quantitatif, nous aurons également recours aux données d'Ashby (1988) sur le français, étude dont la méthodologie est semblable à la nôtre.

Il convient de clarifier d'emblée exactement quelle construction est en jeu. Par dislocation à gauche, nous entendons des séquences avec un sujet nominal ou pronominal en tête de phrase repris par un élément anaphorique coréférentiel dans la position canonique du sujet directement devant le verbe fini. Cette construction est illustrée dans (1), où le GN *la voisine* au début de phrase se trouve repris par un pronom sujet clitique:

¹ Nous tenons à remercier les deux relecteurs anonymes pour leurs remarques et suggestions constructives sur une version antérieure de cet article.

- 1) [A visina_[i]] a_[i] fa sempre rumor
 la voisine elle.CL fait toujours bruit
La voisine, elle fait toujours du bruit.

Bien que la dislocation à gauche d'un constituant soit un procédé très productif dans la famille des langues romanes, la dislocation du sujet y est nettement plus limitée. La raison en est que la plupart des langues romanes ne disposent pas de clitiques sujets leur permettant une reprise anaphorique du sujet disloqué. En italien ou en espagnol standard, la dislocation du sujet reste généralement possible, mais l'absence de clitiques sujets a pour effet que la reprise anaphorique d'un sujet disloqué doit s'effectuer avec des pronoms toniques. Or, cette construction est dotée de propriétés pragmatiques différentes de celle de (1), vu qu'elle s'emploie surtout dans des environnements contrastifs. Par exemple, dans une proposition comme (2) en italien standard, la dislocation avec reprise tonique ne s'avère de mise que si le référent du sujet disloqué est contrasté avec un autre référent discursif, lui-même soit explicite, soit implicite² :

- 2) [Tuo fratello_[i]], lui_[i] mangia adesso.
 Ton frère_[i], lui_[i] mange maintenant
Ton frère, lui mange maintenant. (Suite possible: *Mais toi, non.*)

Il en est tout autrement pour le français, langue pour laquelle la dislocation du sujet a déjà fait l'objet de nombreuses études. Non seulement le français possède des clitiques sujets, mais les dislocations sont souvent retenues comme caractéristiques du français parlé contemporain (De Cat, 2007: 1). Selon Ashby (1988; voir également Barnes, 1985), la dislocation du sujet est de loin le type de dislocation le plus répandu en français parlé³ avec un taux d'environ 80 %, et la reprise par pronom clitique y devance de loin les autres types.

2 Bien que la construction dans (2) avec reprise tonique existe en trévisan tout comme en français et qu'elle corresponde nettement à notre définition de la dislocation (et à celle d'autres chercheurs comme De Cat (2007:98)), nous avons choisi de l'exclure de cette étude. La raison en est que notre corpus n'en compte que 2 cas. De plus, comme le fait remarquer un relecteur, en l'absence d'information prosodique précise, une séquence comme (2) est ambiguë entre, d'une part, dislocation et reprise anaphorique et, d'autre part, sujet *in situ* et apposition (à l'écrit: *Ton frère, lui, mange maintenant*).

3 Il est clair que le terme *français parlé* n'est à proprement parler qu'une abstraction qui ne rend pas compte de la variation sociolinguistique; pour une étude variationniste des dislocations en français, voir Blasco-Dulbecco (1999).

La dislocation du sujet n'est pas un procédé obligatoire. Par conséquent, il est intéressant de comprendre exactement quelles sont les conditions pragmatiques permettant cette construction. Cependant, même si plusieurs études approfondies ont abordé cette question (Lambrecht, 1981; Barnes, 1985; Ashby, 1988; Delais-Roussarie *et al.*, 2004; De Cat, 2007), le fait que le français soit la seule parmi les langues romanes standard à exploiter la dislocation du sujet avec reprise clitique nous a jusqu'à présent empêchés de tirer des conclusions interlinguistiques. Cet article constitue un premier pas, modeste il est vrai, pour combler cette fâcheuse lacune.

Pour des raisons d'espace, mais aussi compte tenu des limitations des données, cet article se bornera à une analyse *pragmatique/discursive* des sujets disloqués en trévisan. La prosodie ne sera pas abordée. Pour ce qui est de la syntaxe, nous préférons également rester prudents, mais soulignons tout de même que nous partons de l'idée de base que la construction cible est bien à considérer comme une *dislocation*, c'est-à-dire que le groupe (pro)nominal en tête de phrase est en quelque sorte *extérieur* à la proposition de base⁴. Par conséquent, nous considérons une séquence telle que (1) comme un cas non ambigu de dislocation à gauche suivie par un pronom anaphorique, et non pas un sujet nominal *in situ* suivi par un affixe verbal, comme le voudraient certains pour le français (Jaeggli, 1982; Roberge, 1986; Auger, 1994; Zribi-Hertz, 1994). Cela veut dire que nous considérons les clitiques sujets comme des arguments à pleine valeur syntaxique et sémantique (Rizzi, 1986; Kayne, 1991; Belletti, 1999; De Cat, 2007)⁵.

La structure de l'article est la suivante: dans la section 1, nous présenterons notre cadre théorique, en l'occurrence la théorie des fichiers mentaux (*File Card Theory*: Heim, 1982). La section 2 introduit le trévisan et décrit les critères d'annotation de notre corpus, tandis que la section 3 est consacrée à une analyse quantitative et qualitative des conditions pragmatiques gouvernant la dislocation

4 Cette position pourrait être soit dans le spécifieur d'une projection dans la périphérie gauche (Rizzi, 1997), soit simplement une position adjointe à TP, comme le propose De Cat (De Cat, 2007). Pour une autre solution, voir Cardinaletti et Repetti (2008).

5 Pour plusieurs arguments, à notre avis très convaincants, en faveur de l'analyse syntaxique des clitiques sujets en français, voir De Cat (2007 : 11-33). Faute de données négatives, nous n'avons pas l'occasion de reproduire les tests utilisés par De Cat pour le trévisan.

du sujet en trévisan. L'article se clôt par un bref résumé des principales observations.

1. Le topique et la théorie des fichiers (et dossiers)

Les études menées sur les constructions disloquées en français, et à notre connaissance dans les langues romanes en général (Cinque, 1990; Escobar, 1997) s'accordent à dire que ces constructions correspondent à des *topiques* sur le plan pragmatique. Dès lors, il est important de clarifier ici la notion de topique.

Nous nous basons sur la métaphore des *fichiers* (mentaux), un concept très utile couramment employé depuis Heim (1982) – voir, par exemple, Vallduvi (1992), Erteschik-Shir (2007), De Cat (2007). Dans tous ces modèles, la métaphore du fichier est censée illustrer comment l'information s'organise et se développe dans un discours, et comment elle se garde dans la mémoire des participants du discours. Nous suivons Heim (1982), partant de l'idée que l'information échangée lors d'une conversation s'organise dans des dossiers différents, c'est-à-dire des collections de fichiers. Chaque fichier individuel représente un référent de discours, une entité réelle ou virtuelle. Le fichier contient non seulement des informations sur cette entité, mais également des liens permettant de relier cette entité à d'autres référents, à d'autres fichiers. La fonction du fichier est de mettre en relation une expression langagière et une entité du monde réel (ou d'un monde fictif); le fichier est au coeur du pouvoir référentiel de la langue. Une expression indéfinie pousse un interlocuteur à établir un nouveau fichier, et une expression définie le pousse à chercher un fichier déjà établi dans son registre.

Par le terme de *topique de proposition* (*sentence topic*), nous entendons une expression concrète dans une proposition qui représente le fichier actuel, ou le fichier qui est pour le moment *en actualisation*, pour emprunter un terme à l'informatique. Le topique de proposition est donc une interface entre la syntaxe de la phrase et le discours. Le *topique de discours* est un peu plus complexe. De façon intuitive, le topique de discours correspond à l'entité ou au concept général⁶

6 Il convient de souligner qu'un topique de discours est très souvent plus complexe d'un point de vue sémantique qu'un topique de proposition. Tandis que ce

en discussion à un moment donné de la conversation. Chaque conversation d'une certaine durée comporte normalement plusieurs topiques de discours. Ces thèmes généraux évoquent (et se basent sur) un certain nombre d'entités ou de concepts qui en représentent des sous-thèmes; lesquels, à leur tour, pourront être associés à d'autres sous-thèmes, etc. Autrement dit, un discours peut être structuré de façon hiérarchique.

À titre d'exemple, considérons la séquence suivante, tirée de notre corpus: le locuteur parle de son frère, qui représente dès lors le topique de discours de cette séquence conversationnelle; tout ce qui se dit apporte de nouvelles informations sur ce topique de manière à l'approfondir. Cela veut dire que, même si d'autres référents sont présents, dont certains peuvent même être disloqués à gauche, (ici, *le fils aîné*), il est clair que ces référents sont pour le moment subordonnés au thème plus général de *frère de X*⁷:

- 3) *[Me fradel] insoma, el ga 56 ani (...)*
 Mon frère je-veux-dire il.CL a 56 ans(...)
[el boccia pi grando], el ga 11 ani,
 le gamin plus grand il.CL a 11 ans,
ma quel che nasse qua presto...
 mais celui qui naît ici bientôt...
el se trova a 70 ani che' l ga ancora un boccia
 il.CL se trouve a 70 ans que il.CL a encore un gamin
che l ga da cressar, insoma.
 Qui il.CL a de élever je-veux-dire
Mon frère, je veux dire, il a 56 ans... Le gamin aîné, il a 11 ans, mais
celui qui va bientôt naître... Il va se retrouver, à 60 ans, avec un gamin
à élever, enfin.

dernier représente généralement une entité (réelle ou fictive), autrement dit un type sémantique *e*, le topique de discours dénote normalement une situation ou un état des choses. Le topique de discours est un phénomène d'ordre pragmatique, ce qui revient à dire qu'il ne correspond pas à un type sémantique unique au-delà du contexte spécifique dans lequel il apparaît. Si dans cet article nous présentons à plusieurs reprises le topique de discours comme un simple référent de discours, cela n'est qu'une simplification commode.

7 Comme le fait remarquer un relecteur, la présence de l'adverbe *insoma* entre le groupe nominal et le pronom sujet est un argument en faveur du statut disloqué du premier, car un sujet *in situ* n'admet généralement pas qu'un élément puisse intervenir entre celui-ci et le verbe.

Dans cette séquence, le topique de discours est le frère du locuteur. Dans la première proposition – *Mon frère... il* –, ce référent est signalé par une dislocation à gauche, ce qui revient à dire qu'il est également le topique au niveau de la proposition: si elle est jugée véridique, l'information portée par le prédicat est inscrite sur le fichier correspondant au frère dans le registre de l'interlocuteur. En poursuivant son exposé, le locuteur introduit un nouveau référent dans la proposition suivante, à savoir le fils de son frère, encore par le biais d'une dislocation à gauche. Par ce choix, le locuteur opère effectivement un *transfert de topique* (*topic shift*) au niveau de la proposition, signalant par la dislocation que son commentaire porte sur un nouveau fichier, celui correspondant au fils du frère du locuteur. Cependant, ce transfert n'entraîne nullement l'abandon du topique de discours actuel, qui demeure le frère. Cela devient immédiatement clair par la suite, lorsque le locuteur emploie le pronom anaphorique *il* pour désigner non pas le fils, mais le frère. Loin d'être une digression, l'information sur l'âge du fils est un mouvement conversationnel bien motivé, censé approfondir le topique de discours, en l'occurrence le frère et sa situation de vie difficile.

Pour nous, la différence la plus importante entre *topique de discours* et *topique de proposition* est que, à la différence de ce dernier, le premier (le topique de discours) n'est pas toujours un élément syntaxique présent dans une proposition; en fait, il l'est seulement, on dirait presque *par accident*, dans les cas où les deux catégories de topique se chevauchent, c'est-à-dire lorsque le topique de proposition est également le topique de discours. Il s'ensuit également que – mis à part le cas de chevauchement par accident – le topique de discours n'est pas non plus un fichier. Le topique de discours correspond plutôt au *dossier* que l'on utilise pour systématiser ses fichiers. Tandis que l'information inscrite sur un fichier est permanente (sauf problèmes de mémoire), le dossier est un outil plus temporaire, car il correspond à un thème conversationnel donné à un moment donné dans une conversation donnée.

Avant de clore cette section, répétons très vite ce que nous entendons par *transfert*, vu que ce concept sera d'une importance cruciale pour notre analyse. Comme nous l'avons constaté, chaque topique de proposition correspond à un fichier; après l'actualisation

d'un nouveau fichier – que cela se fasse par le biais d'une dislocation ou non – le fil de la conversation peut se poursuivre de trois manières différentes: soit en apportant de nouvelles informations sur le même topique de proposition (aucun transfert), soit en abandonnant le topique de proposition en faveur d'un autre qui existe dans le même univers discursif, autrement dit dans le même *dossier* (transfert au niveau de la proposition), soit en abandonnant complètement le topique de discours/dossier pour passer à un autre (transfert au niveau du discours). L'utilité de la distinction entre ces deux niveaux différents de transfert est de nous permettre de suivre l'emploi de la dislocation du sujet comme stratégie discursive.

2. Le trévisan

Le trévisan est un dialecte roman parlé dans la province de Trévise, à 40 km au nord de Venise, dans le Nord-Est de l'Italie. Le sous-dialecte sur lequel se base notre corpus est la variété parlée à Lancenigo, une ville d'environ 3 500 habitants à 8 kilomètres au nord de la capitale provinciale de Trévise.

Le trévisan est caractérisé par un système de *pro-drop partiel*; il existe des clitiques sujet – dont l'expression est obligatoire – aux 2^e et 3^e personnes du singulier et à la 3^e du pluriel, mais non pas aux autres personnes grammaticales. Autrement dit, l'expression du sujet est obligatoire dans les formes réduites au radical pur (*ga-*), sans désinence. Cela est illustré dans (4) (clitiques sujet en caractères gras):

4) *Avoir*, présent de l'indicatif

1 ^{re} sing.:	go	1 ^{re} plur.:	gavemo
2 ^e sing.:	te ga	2 ^e plur.:	gavè
3 ^e sing., masc.:	el ga	3 ^e plur., masc.:	i ga
3 ^e sing., fem.:	a ga	3 ^e plur., fem.:	e ga

L'intérêt particulier du trévisan pour cette étude se trouve dans le fait que les sujets nominaux peuvent être ou non repris par un pronom anaphorique, à la différence d'autres dialectes italiens du Nord dans lesquels le redoublement clitique est obligatoire pour certaines personnes grammaticales (voir par ex. Poletto, 2000; Cattaneo, 2009; Poletto et Tortora, 2016). À cet égard, le trévisan se distingue: que le

sujet lexical soit accompagné par un pronom coréférentiel ou non, la séquence reste grammaticale, comme l'illustre l'exemple (5) :

- 5) [El ceo] (el) magna el pomo
 L' enfant (il.CL) mange il pomme
L'enfant (il) mange la pomme

Notre corpus de trévisan comprend une collection de conversations spontanées enregistrées en juillet 2017. Ce mini-corpus a une durée de 43 minutes et comporte au total 68 cas de dislocation, dont 58 à gauche. Comme nous nous sommes posé la question de savoir quels sont les facteurs pragmatiques et syntaxiques déterminant la dislocation du sujet, nous avons étiqueté les sujets disloqués selon un certain nombre de critères différents que voici :

- a. si les sujets disloqués sont nominaux ou pronominaux ;
- b. s'ils sont ou non contrastés de manière explicite ou implicite avec un autre référent de discours ;
- c. s'ils introduisent ou non un transfert au niveau du discours ;
- d. s'ils introduisent ou non un transfert au niveau de la proposition ;
- e. s'ils se trouvent dans une proposition principale ou dans une subordonnée ;
- f. si des éléments interviennent entre le sujet disloqué et le pronom de reprise, et le cas échéant, quel type d'élément.

3. L'analyse du corpus trévisan

Nous avons choisi de comparer nos données sur le trévisan avec le corpus d'Ashby (1988), parce que ce dernier est à notre connaissance le seul corpus à grande échelle sur le français parlé qui intègre une notion de *topique de discours* et *transfert (topic shift)*, deux notions importantes dans notre analyse. Les données d'Ashby se basent sur un corpus enregistré par lui-même en 1976 dans la région de Tours et comprenant des échantillons de conversations spontanées recueillies auprès de 50 locuteurs d'âges différents et classés en trois catégories socio-économiques différentes. Notre mini-corpus du trévisan est bien plus modeste et également plus uniforme, comprenant 5 locuteurs entre 50 et 65 ans issus de ce que l'on pourrait considérer comme la classe moyenne. Dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous, nous avons juxtaposé les données trévisannes et celles d'Ashby :

LES SUJETS DISLOQUÉS EN TRÉVISAN

	Corpus trévisan		Corpus d'Ashby	
Dislocation à gauche	58	85%	862	79%
Dislocation à droite	10	15%	226	21%
Total	68	100%	1088	100%

Table 1 : Dislocation à gauche vs. droite

	Corpus trévisan		Corpus d'Ashby	
Dislocation du sujet	45/60	75%	681/862	79%

Table 2 : Dislocation à gauche

En dépit de la différence quantitative très considérable, nous observons que les deux corpora se correspondent de près en ce qui concerne le taux relatif de dislocation en général et surtout celui des sujets disloqués. Ceci est déjà une première indication d'un rapport de similitude entre les deux langues. En outre, tous les sujets disloqués – 100 % – sont des expressions définies; soit des groupes nominaux définis, soit des pronoms. De plus, toutes les dislocations seraient tout aussi appropriées en français et pourraient se traduire telles quelles. Ceci indique que les sujets disloqués remplissent la même fonction dans les deux langues, en l'occurrence celle d'être des *topiques*.

Cependant, le profil grammatical des sujets disloqués se distingue; tandis que dans le corpus d'Ashby, une légère majorité des sujets disloqués sont des pronoms toniques (55%), les sujets nominaux dominent fortement dans le corpus trévisan avec deux tiers des cas. Cette divergence quantitative trouve son explication dans le fait que, le trévisan étant une langue pro-drop partiel, trois sur six personnes grammaticales ne possèdent pas de clitique sujet (voir section 2). Surtout, la construction en (7) avec dislocation d'un pronom tonique à la 1^{re} personne du singulier, très prisée dans le français oral (cf. la notion de *topique de tour de parole* (*turn-taking topic*) chez Barnes, 1985) ne trouve pas de correspondant en trévisan en raison de l'absence d'un pronom clitique à la première personne :

6) *Moi je pense qu'il est fou*

Cela ne veut pas dire que le trévisan manque de moyens de signaler une prise de parole dans l'échange conversationnel:

7) *Mi penso che el sia tuto mato*
 Moi pense.1SG que il.CL soit tout fou

Or, la construction (7) ne saurait être classifiée comme appartenant à notre construction cible en raison du manque d'un élément de reprise. De plus, il n'est pas évident de savoir si le pronom sujet tonique *mi* en (7) est une dislocation du tout (auquel cas le pronom de reprise serait un élément nul), ou simplement un sujet tonique *in situ* ou dans une autre position interne à la proposition.

Par rapport au domaine syntaxique, nous observons que 43 sur 45 sujets disloqués se trouvent dans une proposition principale. Cette divergence très marquée confirme ce qui est généralement admis depuis l'étude importante de Hooper et Thompson (1973), à savoir que la dislocation compte parmi les phénomènes *asymétriques* en ce sens qu'ils se trouvent seulement dans les propositions principales ou indépendantes (*root phenomena*) en plus d'un sous-ensemble assez limité de subordonnée.

Pour le reste de cet article, nous souhaitons mettre l'accent sur le rôle que joue la dislocation du sujet au niveau pragmatique. Nous voudrions suggérer que la dislocation du sujet est un outil à la disposition des participants du discours pour gérer, développer et négocier le discours ensemble; surtout, il nous semble très utile d'éclaircir la façon dont une dislocation effectue un *transfert de topique*. La notion de transfert a été explicitée dans la section 1; soulignons qu'un transfert de topique au niveau du discours entraîne par nécessité un transfert également au niveau de la proposition, tandis que l'inverse n'est pas vrai.

L'analyse de la fréquence des sujets disloqués dans le corpus trévisan démontre que la grande majorité d'entre eux (35 cas, soit 74%) introduisent un transfert de topique, dont:

- 25 (53%) introduisent seulement un transfert au niveau de la proposition,
- 10 (21%) introduisent également un transfert au niveau du discours.

Ces chiffres confirment ce qui est déjà admis pour le français, à savoir que la dislocation n'est pas seulement une stratégie de topicalisation, au sens strictement pragmatique du terme, mais qu'elle sert surtout à introduire un nouveau topique par transfert (Barnes, 1985). Nous voudrions aller plus loin en envisageant que sa principale fonction est celle de mettre en œuvre un transfert au niveau de la proposition, c'est-à-dire à l'intérieur d'un même topique de discours. Cette proposition se base sur la logique suivante: pour qu'une topicalisation soit heureuse, il est impératif que l'interlocuteur soit en mesure d'identifier le

réfèrent du topique. De ceci découle l'observation, tant répétée, que les topiques correspondent à des référents déjà connus de l'interlocuteur. Or, cette généralisation, quoique très forte, n'est qu'un fait secondaire qui découle d'un principe plus fondamental, à savoir *le principe de saillance*: un topique doit être suffisamment saillant d'un point de vue cognitif pour que l'interlocuteur soit en mesure de récupérer le réfèrent du topique (Reinhart, 1981). Notre hypothèse est que la saillance des référents discursifs – et par conséquent leur potentiel pour devenir des topiques – est en partie une fonction de la structure hiérarchique du discours. Plus concrètement, un topique de discours est un univers qui contient des référents susceptibles de devenir des topiques. Non seulement un topique de discours contient des référents déjà mentionnés et par conséquent connus des interlocuteurs, mais il fournit également les liens sémantiques permettant la topicalisation de référents nouveaux.

Essayons d'éclaircir notre propos par un exemple. Dans (8), le topique de discours actuel est le frère du locuteur A. De là, A commence à parler de la maison de son frère, introduisant ainsi de manière explicite un nouveau référent déjà implicitement présent dans le même univers discursif. Le locuteur B dit que cette maison est belle, et le locuteur A de rajouter :

- 8) *Si no [i muri] i fa anca a mufa parché*
 Oui non les murs ils.CL font aussi la moisissure parce-que
 i balconi serai, insoma...
 les volets fermés, je-veux-dire
*Ouais, non, les murs ils prennent de la moisissure parce que les volets
 sont fermés, tu vois ce que je veux dire?*

Ici, un référent de discours nouveau, *les murs*, est disloqué en direct, ce qui entraîne l'actualisation d'un nouveau fichier, sans que cela produise aucune rupture dans l'exposé. La raison en est que ce mouvement ne constitue qu'un transfert au niveau de la proposition : ce nouveau topique était déjà présent dans l'univers discursif en raison de son lien *méréologique* avec le topique de la proposition précédente, en l'occurrence *la maison du frère de A*, qui, à son tour, était lié par parenté au topique encore plus général du *frère de A*. Ce dernier topique peut être considéré comme le topique de discours, et les deux transferts – *frère – maison du frère – murs de la maison du frère* – n'ont en rien eu pour effet d'abandonner ce topique de discours. Ceci

devient immédiatement clair par la suite, lorsque le locuteur reprend ce topique tout simplement en employant le pronom anaphorique *il*⁸ :

9) [= suite immédiate de (8)]

A: *Eora adesso el va là, insoma, a mezodi*
 Alors maintenant il.CL va là, je-veux-dire, à midi
eora el vien a magnar da me mare, quando che
 alors il.CL arrive à manger chez ma mère quand que
el va a lavorar, gattu capio... ()
 il.CL va à travailler, as-tu compris
Alors maintenant il va là, enfin, à midi il vient pour manger chez ma
mère, quand il part pour le travail, tu vois ce que je veux dire?

B: A *dormir el va là*
 A *dormir il.CL va là*
Il va là à dormir

C: *Ma [so mama] quanti ani gae-a, ancora ze-a*
 Mais sa mère combien ans a-t-elle.CL, encore est-elle.CL
bona a farghe da magnar?
 bonne à faire-lu i.CL de manger
Mais sa mère, quel âge a-t-elle? Est-ce qu'elle est toujours capable de
lui faire à manger?

Tous les sujets disloqués dans cette séquence (8-9) représentent des topiques liés par quelque relation sémantique ou logique à un topique de discours déjà établi. Soulignons que la distinction entre topique de discours et topique de proposition est surtout une question de perspective. Un topique de discours commence sa vie au niveau de la proposition – mais pas forcément comme une dislocation – et plusieurs facteurs contingents décident s'il va se transformer ou non en topique de discours. Parmi ces facteurs nous souhaitons seulement retenir le fait que toute conversation est une *négociation* : dans la séquence en (9), par exemple, c'est le locuteur C qui décide de topicaliser *la mère*, un référent déjà actif dans l'univers discursif. Ce transfert ne présente à ce moment aucune rupture avec le topique de discours *le frère*, comme le démontre sa question (*Est-ce qu'elle est toujours capable de lui faire à manger?*). Cependant, la suite de la conversation, que nous n'avons pas la possibilité de montrer ici, tourne autour du référent de *la mère* jusqu'à faire disparaître le lien avec *le frère*. Autrement dit, *la*

8 Nous faisons remarquer qu'en trévisan, les clitiques sujet sont enclitiques dans les interrogatifs, et proclitiques ailleurs.

mère devient un nouveau topique de discours. Nous admettons sans réserve que la notion de *topique de discours*, vue dans cette perspective, est un phénomène *post hoc*, et que le niveau d'élaboration nécessaire pour devenir un topique de discours reste souvent assez flou. Nous n'y voyons rien de problématique, car la notion de topique de discours reste fondamentalement *pragmatique*, tandis que celle de topique de proposition relève du champ de *la structure informationnelle* et correspond à un élément spécifique dans une proposition, auquel est associé un commentaire porté par un prédicat. L'important ici est que le topique de discours actuel offre des possibilités et impose des contraintes sur l'emploi de la dislocation.

Ceci dit, il est certainement possible de se servir d'une dislocation pour changer complètement de thème. Nous fournissons un exemple de cet emploi en (10). Dans le contexte précédent, la conversation s'était développée de manière normale, allant d'un topique à un autre relié: *L'Amérique – Trump – le climat – le climat en Italie – le climat en Norvège*. Ensuite ce fil de la conversation s'épuise, et après une petite pause, un des locuteurs demande, à brûle-pourpoint, si le fils de A va bien. Ceci est un exemple très clair de transfert au niveau du discours:

10) A: *Forse in Norvegia se starà mejo de tutto, ho paura*
 Peut-être en Norvège ce sera meilleur de tout j'ai peur
Peut-être c'est en Norvège qu'on est le mieux, j'ai bien peur

B: *Sí si sta bene... c'é una buona qualità di vita.*
 Oui ce est bien... c'est une bonne qualité de vie
Oui, on y est bien... C'est une bonne qualité de vie.

(Une petite pause)

C: *E el bocia, sta-o ben, el bocia?*
 Et le gamin, est-il.CL bien, le gamin
Et le gamin, il va bien, le gamin?

Un tel mouvement n'est pas inconcevable pour le français non plus, mais l'on ressent que l'emploi d'une dislocation ici est marqué, abrupt – surtout si la pause après la proposition précédente est très courte. Il se produit une sorte d'hésitation, simplement parce que l'on ne voit pas la connexion avec le topique de discours précédent; nous en concluons qu'en français comme en trévisan, la dislocation est typiquement une stratégie pour faire avancer le discours par de petits pas, et non avec de grandes enjambées.

Cependant, force est de constater que 12 sur 45 sujets disloqués dans notre corpus n'introduisent aucun transfert, quel que soit le niveau discursif. Un tel constat a de quoi surprendre si la dislocation sert à introduire un nouveau topique, et si ce topique sert à actualiser un nouveau fichier, comme nous l'avons affirmé. Pourquoi un locuteur sentirait-il le besoin de réaffirmer le topique actuel, au lieu de simplement utiliser un simple pronom anaphorique ?

Cependant, à y regarder de plus près, il nous semble que bon nombre de ces occurrences à première vue récalcitrantes peuvent être explicitées sans évoquer des solutions *ad hoc*, ou même sans renoncer à l'hypothèse de base de notre analyse, selon laquelle la dislocation est un outil pour gérer le discours. Considérons l'exemple (12) : le locuteur A parle d'un membre de sa famille qui se trouve dans une relation un peu difficile avec sa compagne. Elle habite à l'étranger et ils ne se voient pas souvent, même s'ils ont deux enfants ensemble. À ce point, le locuteur B choisit de topicaliser *les enfants* par le biais d'une dislocation. Lorsque le locuteur A reprend la parole, il produit lui-même une dislocation d'exactlyement le même référent :

11) B: *Certo che [do fioi], vederli do volte l'anno*
 Bien sûr que deux fils, voir-les.CL deux fois l'an
C'est vrai que, deux fils, les voir deux fois par an

A: *Si apunto... Voia o no voia, anca [sti bocete], i*
 Oui exacte... Veuille ou non veuille aussi ces gamins, ils
a sempre bisogno de un pare. Insoma, se
 ont toujours besoin de un père. Enfin si
i.CL ga un pare, i.CL ga un punto de riferimento,
ils.CL ont un père ils.CL ont un point de repère
gattu capio
as-tu compris
Oui, c'est ça. Qu'on le veuille ou non, ces enfants aussi, ils ont toujours
besoin d'un père. Je veux dire, s'ils ont un père, ils ont un point de
repère, tu comprends ce que je veux dire ?

Par son commentaire (*C'est vrai que deux enfants, les voir...*) le locuteur B opère un transfert au niveau de la proposition en disloquant l'objet *deux enfants*. Comme ces référents sont dès lors établis comme le topique de proposition, un simple pronom anaphorique aurait suffi pour maintenir ce fichier, mais le locuteur A choisit néanmoins une dislocation. Nous voudrions proposer que, dans de tels cas, la

dislocation sert une fonction pragmatique légèrement différente des cas considérés jusqu'ici: concrètement, nous proposons que la dislocation puisse être employée pour élever le statut discursif d'un référent. Dans la séquence en (12), le topique de discours actuel est le parent de A et les problèmes causés par sa relation à distance avec sa copine. Dans ce dossier il y a plusieurs fichiers pertinents: à part celui du parent de A lui-même et celui de sa compagne, *les enfants* constituent un fichier important. Lorsque le locuteur B choisit d'actualiser ce fichier par une dislocation, son intention n'est point d'abandonner le topique de discours, comme le laisse apercevoir sans équivoque son commentaire, toujours orienté directement sur la perspective du parent de A (*les voir seulement deux fois par an...*). Lorsque le locuteur A reprend la parole, par contre, celui-ci décide de changer complètement de perspective: son commentaire porte maintenant sur les besoins des enfants (*ils ont toujours besoin d'un père*). En plus, A poursuit son raisonnement avec un commentaire supplémentaire (*s'ils ont un père, ils ont...*) sur le même fichier. Autrement dit, Le locuteur A propose à son interlocuteur d'élever le statut discursif du fichier d'un topique de proposition à un topique de discours. Une telle promotion discursive pourrait être considérée comme un cas particulier de transfert au niveau du discours. Cette hypothèse se voit confortée par le fait que, pour la vaste majorité des dislocations sans transfert apparent, il y a *alternance de tour de parole* entre les deux occurrences de dislocation, ce qui démontre le caractère négociatif de ce mouvement conversationnel. Nous y voyons une motivation qui adhère toujours au principe général sous-tendant la dislocation au plan pragmatique, à savoir celui de cogérer le discours avec son interlocuteur en proposant des fichiers et des dossiers.

Conclusion

Dans cet article, nous avons analysé la pragmatique des sujets disloqués à gauche dans un mini-corpus du trévisan parlé, en comparant nos résultats avec ceux qui sont déjà établis pour le français. Bien que la taille très modeste de notre corpus trévisan incite à la prudence, nos observations donnent lieu de croire que les sujets disloqués fonctionnent de façon très similaire dans les deux langues. Au niveau quantitatif, la dislocation à gauche du sujet a un taux relatif d'occurrence presque identique dans notre corpus et dans celui d'Ashby en français

(1988), qui s'appuie à son tour sur le travail de Barnes (1985). En trévisan tout comme en français, la dislocation est un phénomène asymétrique dont l'occurrence dans les propositions subordonnées est nettement limitée. Au niveau qualitatif, les sujets disloqués en trévisan sont, tout comme leurs homologues français, des expressions définies correspondant à des *topiques* sur le plan pragmatique et montrant les mêmes contraintes de récupérabilité et de saillance. En adoptant une approche pragmatique basée sur la théorie des fichiers et des dossiers (Heim, 1982), nous avons proposé de considérer ces contraintes comme dérivées, au moins en partie, de la structure hiérarchique du discours. Concrètement, nous avons proposé que la fonction basique de la dislocation du sujet est celle de signaler un nouveau topique de proposition, ce qui revient à introduire ou actualiser un fichier déjà présent dans l'univers discursif/le dossier, plutôt que d'introduire un nouveau topique de discours. La dislocation du sujet est donc un outil flexible, utile à la (co)gestion du discours. Cet outil n'est pas disponible pour les langues romanes standard sans clitiques sujets, comme l'italien ou l'espagnol, car la dislocation avec reprise tonique n'est normalement permise que dans des environnements contrastifs. Autrement dit, l'inventaire morphosyntaxique similaire du français et du trévisan leur offre des possibilités que les deux langues exploitent de façon semblable comme stratégie discursive.

Bibliographie

- ASHBY W. (1988) The syntax, pragmatics and sociolinguistics of left- and right-dislocations in French, *Lingua* 75: 2-3, 203-229.
- AUGER J. (1994). *Pronominal Clitics in Québec Colloquial French: A Morphological Analysis*, Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- BARNES B. (1985), *The pragmatics of left-detachment in spoken standard French*, Amsterdam, John Benjamins.
- BELLETTI A. (1999), Italian/Romance clitics: Structure and derivation, in van Riemsdijk H. (ed.), *Clitics in the Languages of Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, 543-580.
- BLASCO-DULBECCO M. (1999), *Les dislocations en français contemporain: étude syntaxique*, Paris, H. Champion.

- CARDINALETTI A. & REPETTI L. (2008), The phonology and syntax of preverbal and postverbal subject clitics in northern Italian dialects, *Linguistic Inquiry* 39, n° 4, 523-563.
- CATTANEO A. (2009), *It is all about clitics: The case of a Northern Italian Dialect like Bellinzonese*, thèse de doctorat, New York University.
- CINQUE G. (1990), *Types of A-bar dependencies*, Cambridge, MA, MIT Press.
- DE CAT C. (2007), *French Dislocation. Interpretation, Syntax, Acquisition*, New York, Oxford University Press.
- DELAIS-ROUSSAIRE E., DOETJES J. & SLEEMAN P. (2004), Dislocation, in Corblin F. et de Swart H. (eds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CA, CSLI Publications, 501-528.
- ERTESCHIK-SHIR N. (2007), *Information Structure: The Syntax-Discourse Interface*, Oxford, Oxford University Press.
- ESCOBAR L. (1997), Clitic Left Dislocation and other relatives, in Anagnostopoulou E., van Riemsdijk H. et Zwarts F. (eds), *Materials on Left Dislocation*, Amsterdam, John Benjamins.
- HEIM I. (1982), *The semantics of definite and indefinite noun phrases*, thèse de doctorat, University of Massachusetts.
- HOOPER J & THOMPSON J. (1973), On the applicability of root transformations, *Linguistic Inquiry* 4, 465-497.
- JAEGGLI O. (1982), *Topics in Romance Syntax*, Dordrecht, Foris.
- KAYNE R. (1991), Romance clitics, verb movement, and PRO, *Linguistic Inquiry* 22, 647-686.
- LAMBRECHT K. (1981), *Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French*. Vol. 2. Pragmatics & Beyond 6, Amsterdam, John Benjamins.
- POLETTO C. (2000), *The Higher Functional Field: Evidence from Northern Italian Dialects*, New York et Oxford, Oxford University Press.
- POLETTO C. & TORTORA C. (2016), Subject clitics: syntax, in Ledgeway A. et Maiden M. (eds), *The Oxford Guide to the Romance Languages*, Oxford University Press, 772-785.
- REINHART T. (1981), Pragmatics and linguistics: An analysis of sentence topics, *Philosophica* 27, 53-93.
- RIZZI L. (1986), On the status of subject clitics in Romance, in Jaeggli O. et Silva-Corvalan C. (eds), *Studies in Romance Linguistics*, Dordrecht, Foris, 391-419.
- RIZZI L. (1997), The fine structure of the left periphery, in Haegeman L. (ed.), *Elements of Grammar: Handbook of Generative Syntax*,

- Kluwer International Handbooks of Linguistics 1. Dordrecht, Kluwer, 281-337.
- ROBERGE Y. (1986), Subject doubling, free inversion, and null argument languages, *Canadian Journal of Linguistics* 31, 55-79.
- VALLDUVI E. (1992), *The Informational Component*, New York, Garland.
- ZRIBI-HERTZ A. (1994), The syntax of nominative clitics in standard advanced French, in Cinque *et al.* (eds), *Paths Towards Universal Grammar. Studies in Honor of Richard S. Kayne*, Washington DC, Georgetown University Press, 453-472.